



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بمتز

Avis

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans le département des Ardennes qu'une **permanence consulaire sera organisée, le dimanche 13 avril 2025, de 9h 30 à 16h 00, au Centre social André DHÔTEL, Rue Albert POULAIN, 08000, Charleville-Mézières.**

Les prestations consulaires qui seront assurées, lors de cette permanence consulaire, sont les suivantes :

- Le dépôt des demandes de passeports et de cartes nationales d'identité. **L'enrôlement des données biométriques des demandeurs aura lieu ultérieurement.**
- La remise des passeports et des cartes nationales d'identité biométriques électroniques prêts à la délivrance (**la présence des personnes titulaires des passeports et des cartes nationales d'identité est obligatoire. A défaut, une procuration dûment signée et légalisée est exigée, pour la remise des documents.**)
- L'établissement de procurations, d'autorisations paternelles de voyage, d'autorisations paternelles d'établissement de passeports et de déclarations sur l'honneur ;

Il est à préciser, à ce propos, que les **pièces constitutives des demandes** aussi bien **des passeports que des cartes nationales d'identité** sont :

- L'original de l'acte de naissance 12S ;
- Le formulaire, à télécharger sur le site du consulat, renseigné et signé ;
- Deux (02) photos d'identité récentes, avec fond blanc ;
- Copie de la carte d'immatriculation consulaire pour les personnes âgées de 19 ans et plus ;
- Une copie de la carte de séjour en France ou copie de la carte d'identité française ;
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de six (06) mois ;
- Copie d'un justificatif d'activité (attestation de travail ou titre de pension ou certificat de scolarité pour l'année académique en cours).

Pour le bon déroulement de ces opérations, des tickets réservés à chaque prestation susmentionnée seront remis au public, le 13/04/2025, à partir de 09h00, à l'adresse ci-dessus indiquée.



Metz, le 20/03/2025